



Le Toit Angevin numérique www.letoitangevin.com

Présentation à l'occasion de l'évènement du 22 mai 2008 organisé par Christine Boutin, Ministre du logement et de la Ville, en présence d'Eric Besson, autour du numérique et de la dynamique des villes.

Conçu sur un quartier de plus de 4.000 logements en renouvellement urbain, notre projet concerne 576 logements appartenant au Toit Angevin.

Créée en 1949, notre Société gère 7.100 logements principalement situés sur le département de Maine-et-Loire.

Le projet **Le Toit Angevin Numérique** - 3 objectifs principaux :

- Lutter contre la fracture numérique en permettant à chacun de nos locataires de disposer, s'il le souhaite, d'un accès Internet et d'un numéro d'appel sur un téléphone fixe à moindre coût.

A cette fin, avec l'aide de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine, nous avons mis en place un réseau local privé (boucle optique + terminaison CPL) nous permettant de desservir l'ensemble de nos appartements en ouvrant largement des fonctionnalités domotiques.

- Mettre en place un dispositif visant à faire évoluer le comportement énergétique et de consommation d'eau de nos locataires.

En utilisant le réseau déployé, nous centralisons progressivement, pour chacun des nos locataires, ses consommations d'électricité, d'eau et la température dans son logement.

Ces données analysées, et mise à disposition, permettront une bonne information de nos locataires. Ce projet (Save@work4homes) a été financé par la Commission Européenne dans le cadre du programme SAVE.

- Contribuer au dynamisme du lien social sur le quartier en fédérant autour du projet des actions de formation et d'appropriation facilité de l'Internet, une participation au portail de quartier et une possibilité d'acquérir du matériel micro-informatique à bas coût. Ces actions sont menées dans le cadre d'un partenariat avec la Ville d'Angers et une association dénommée Terre des sciences, qui anime le Cyber-centre de quartier qui a été spécifiquement financée par la Région Pays de Loire afin de d'animer le portail local (www.angerslaroseirie.fr) et de développer l'usage diversifié d'Internet sur le quartier.

Ce projet prévoit des actions spécifiques en faveur des personnes en situation d'exclusion qui ne fréquentent pas les lieux associatifs traditionnels. Nous avons prévu d'établir un contact spécifique au centre d'hébergement, à l'hôpital de jour et dans les écoles afin de créer un premier lien qui pourra se prolonger au domicile de chacun.



A ce titre, il est notamment prévu des séquences de présentation courte au moment des sorties d'écoles, ainsi que des articulations avec le travail des enfants. Des documents papiers seront toujours proposés en parallèle de l'Internet pour n'exclure personne.

Dès à présent, un groupe d'habitants se réunit régulièrement pour faire évoluer ce portail, un groupe d'habitants bêta-testeurs participe à la mise au point de la technologie déployée.

Dans le cadre d'un programme d'animation dénommé « Pied de bât' » un rallye Internet a été organisé avec les enfants du quartier.

Un habitant accompagne, par un reportage photo, l'ensemble des actions pour le bénéfice de tout le quartier.

Pour l'avenir nous envisageons de tirer profit d'une pénétration plus forte d'Internet sur le quartier pour approfondir le soutien scolaire en fournissant des outils spécifiques et pour améliorer les conditions du maintien à domicile des personnes âgées.

N'hésitez pas à consulter notre site Internet www.letoitangevin.com dans sa rubrique actualités pour prendre connaissance de l'avancement du projet.